

# PLAN DE MANDATURE 2017-2021

---

Stratégie régionale  
du réseau des  
CCI d'Occitanie



**CCI OCCITANIE**

Faire avancer toutes les envies d'entreprendre





### **Passer en mode Défi.**

Délai respecté. Nous avons, en quelques mois, à force de mobilisation et de travail, donné corps à notre projet. Alors que nous faisons face à des changements conjoncturels et structurels profonds qui impactent directement nos modes de fonctionnement, ce projet se veut innovant, démontrant l'ambition et la capacité d'adaptation du réseau des CCI. Pour performer dans ce contexte, nous devons imaginer une organisation que nous sommes désormais prêts à appliquer et dont la feuille de route opérationnelle s'appuie sur 13 Défis. Passer d'une organisation en Commissions à une organisation en Défis est un acte fondateur porteur d'une vraie ambition. Celle de nous adapter et nous réinventer pour être agiles comme les entreprises, pour mieux les servir.

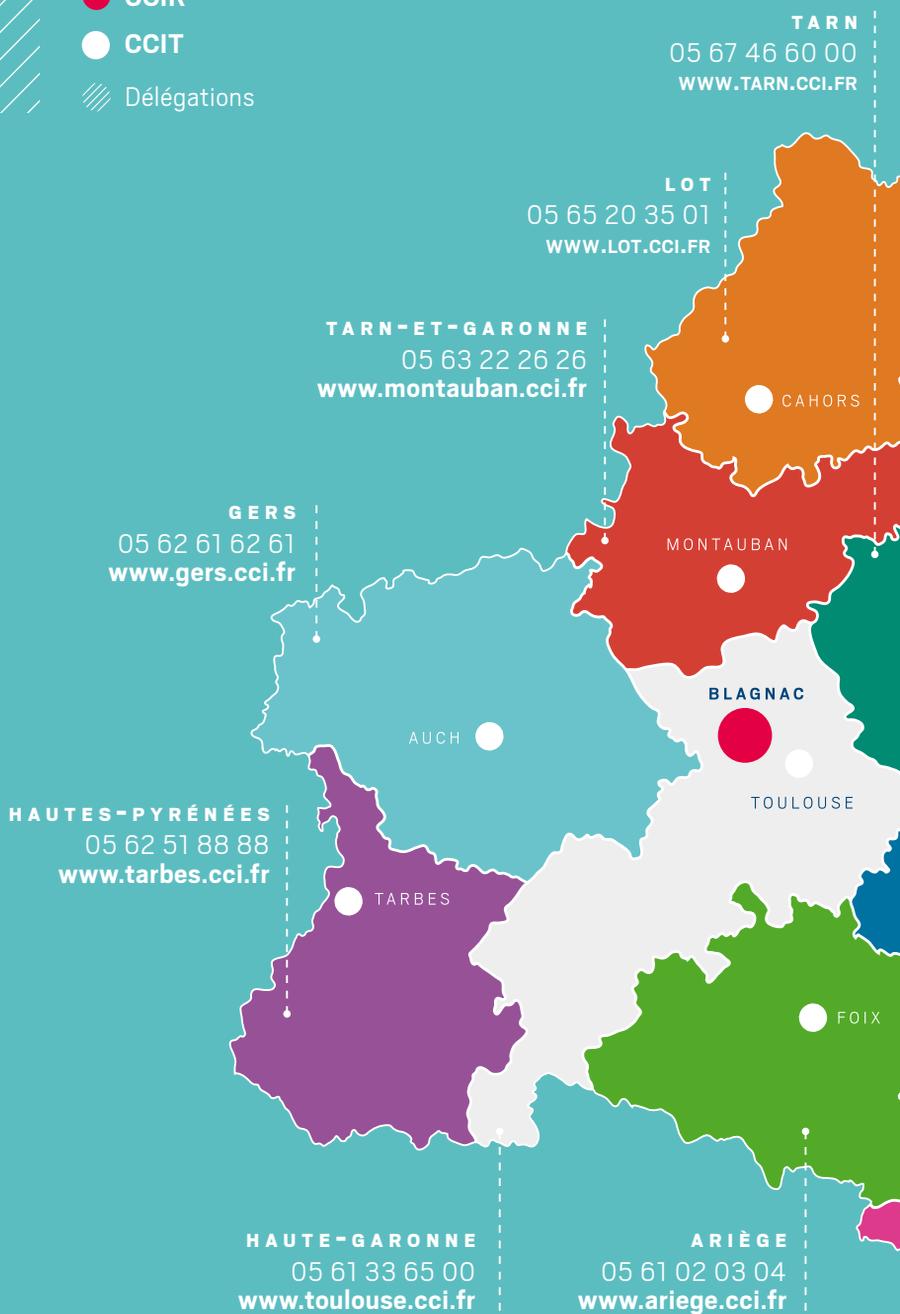
Et nous nous inscrivons définitivement dans ce mouvement. Le monde va vers la digitalisation. Les CCI doivent d'autant plus être à ce rendez-vous que les entreprises nous y attendent. Le projet CCI Store vise à répondre à leurs attentes en H24 et devenir pour elles l'e-accompagnateur de référence en conjuguant accès distant et service d'étroite proximité. Nous mettrons à leur disposition, dans une logique de guichet unique, les meilleurs outils et offres numériques du moment. Ce projet, dans lequel la CCI Occitanie s'investit pleinement, bousculera l'accompagnement traditionnel des entreprises. Nous panacherons services « Made in CCI » et solutions externes selon un seul critère : la performance.

Cette logique est déployée au sein d'un réseau. La CCI de Région n'est pas « hors sol ». Elle est partie intégrante des CCI d'Occitanie, riche de sa diversité de son tissu d'entreprises du commerce, des services et de l'industrie ; de la TPE au grand groupe international, mais aussi de son territoire à la fois rural et très urbanisé, littoral et haute montagne. C'est cette diversité de connaissances, de savoir-faire, d'expertises que je souhaitais voir représentée dans nos 13 Défis. Ce document précise le cadre de notre intervention et la stratégie qui sera déployée pour les 5 ans à venir. Nous y avons décrit notre sentiment d'appartenance à un collectif gagnant qui sera au service du développement de l'écosystème d'Occitanie.

ALAIN  
**DI CRESCENZO**  
Président de la CCI Occitanie

# LES CCI D'OCCITANIE

- CCIR
- CCIT
- ▨ Délégations





**AVEYRON**  
05 65 77 77 00  
[www.aveyron.cci.fr](http://www.aveyron.cci.fr)

**LOZÈRE**  
04 66 49 00 33  
[www.lozere.cci.fr](http://www.lozere.cci.fr)

RODEZ

MENDE

BAGNOLS-SUR-CEZE  
ALÈS  
NÎMES

ALBI

PÉROLS

**GARD**  
04 66 879 879  
[www.gard.cci.fr](http://www.gard.cci.fr)

MONTPELLIER  
SÈTE

BÉZIERS

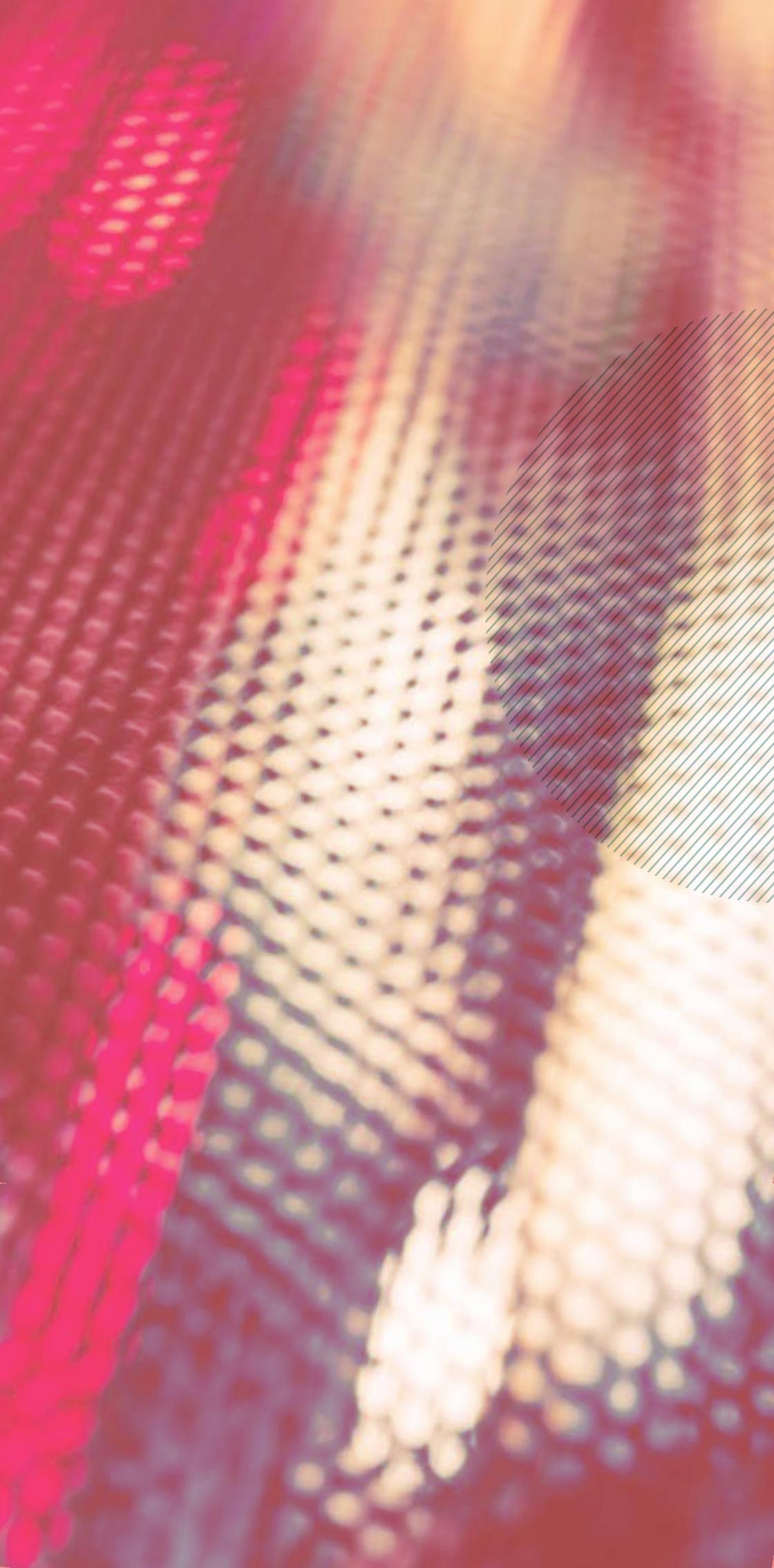
**HÉRAULT**  
04 99 51 52 00  
[www.herault.cci.fr](http://www.herault.cci.fr)

CARCASSONNE

**AUDE**  
04 68 10 36 00  
[www.aude.cci.fr](http://www.aude.cci.fr)

PERPIGNAN

**PYRÉNÉES-ORIENTALES**  
04 68 35 66 33  
[www.perpignan.cci.fr](http://www.perpignan.cci.fr)



The graphic features a large white circle on the right side of the page. To its left, there are several overlapping circular shapes with different patterns: a solid red circle, a circle with light blue diagonal lines, and a circle with red diagonal lines. The background is a solid red color.

# STRATÉGIE RÉGIONALE

## UNE STRATÉGIE RÉGIONALE, POURQUOI ? COMMENT ?

La stratégie régionale de la CCI Occitanie s'inscrit dans le cadre réglementaire des articles R711-35, R711-41 et R711-44 du Code de commerce, modifiés par le décret du 27 décembre 2016.

Elle se décline en 3 schémas distincts : le schéma directeur, le Schéma Régional d'Organisation des Missions (SROM) et les 5 schémas sectoriels. Elle fait aussi l'objet d'une Convention d'Objectifs et de Moyens (COM) signée avec l'Etat.

Mais bien au-delà du cadre légal, la stratégie régionale se veut avant tout porteuse de sens et d'efficacité pour nos entreprises, nos élus et nos collaborateurs du réseau CCI, comme pour l'ensemble des acteurs économiques d'Occitanie.

Elle précise le contour des missions qui lui sont dévolues, se nourrit des valeurs qu'elle entend défendre et propose une vision de l'économie régionale. Elle définit les orientations et les priorités stratégiques à 5 ans, qui servent de base à l'élaboration de nos plans d'action opérationnels.



# NOS MISSIONS

Le projet de mandature présenté le 16 décembre 2016 a permis de redéfinir clairement les missions de la CCI Occitanie, et de préciser les contours de son action, en prenant acte de la réforme territoriale, à l'origine de la mise en réseau des 13 CCI Territoriales qui la composent.

## → Représenter

les CCI Territoriales, par une présence soutenue et pertinente auprès des différentes institutions partenaires et les entreprises, grâce à nos représentations à l'échelon régional.

## → Soutenir

- les entreprises en premier lieu, par des plans d'actions pragmatiques, sur la base d'un socle commun de missions ;
- les CCI Territoriales, par la recherche d'efficacité et d'économies, en mutualisant les fonctions support et en bâtissant la CCI de Demain, en instaurant un niveau minimum de ressources par CCI Territoriale pour permettre à chacune d'assurer le socle commun de missions, et en optimisant la communication interne afin d'échanger les bonnes pratiques et de coordonner les actions du réseau ;
- les acteurs régionaux du territoire, par la conduite d'opérations dans le cadre d'appels d'offres ou de conventions, par l'instruction de dossiers liés à l'aménagement du territoire et à l'information économique et par la mise en place de partenariats.

## → Informer

et communiquer en continu auprès des entreprises, le réseau des CCI d'Occitanie et des institutions régionales et nationales.

13 CCI territoriales  
15 pôles de compétitivité  
240 000 entreprises

## → Former

en proposant une offre au plus près des besoins des entreprises. Cela passe par la création d'une structure unique de CFA Occitanie sur le modèle du Languedoc-Roussillon, et la recherche de synergies entre nos écoles.

## → Gérer

avec rigueur et efficacité les budgets et infrastructures régionaux qui nous sont confiés, sans oublier nos 1 350 collaborateurs répartis sur 72 sites.

## → Évaluer

avec exigence les opérations menées par la CCI Occitanie. Chaque action engagée fait l'objet d'une feuille de route, dotée d'indicateurs pertinents.



# NOS VALEURS

Les valeurs que la CCI Occitanie entend porter reposent d'abord sur le postulat suivant : « Les valeurs fondatrices de notre pays, Liberté, Egalité et Fraternité, doivent vivre dans chacune de nos entreprises ».

## → Liberté

d'entreprendre, d'innover, d'oser, d'agir et de communiquer pour nos entreprises et nos CCI territoriales.

## → Egalité

de traitement et des chances pour toutes nos entreprises et nos territoires.

## → Fraternité

pour favoriser les rapprochements, avec la certitude qu'on est plus fort ensemble.



“  
**Les valeurs Liberté, Egalité  
et Fraternité,** doivent vivre  
dans chacune de nos entreprises.

Trois autres valeurs-phares inspireront l'action de la CCI Occitanie durant la mandature :

- **Transparence**  
dans nos opérations, notre gestion et dans l'utilisation des fonds publics.
- **Ouverture**  
dans notre mode de gouvernance, comme dans nos relations avec nos partenaires.
- **Exemplarité**  
dans notre gestion et éthique dans l'utilisation des fonds publics.

# NOTRE VISION

L'économie globalisée dans laquelle nous évoluons concerne désormais toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, leur activité et leur localisation, y compris les entreprises de services et les commerces de proximité (e-commerce), jusque-là protégés.

## → Une CCI Occitanie connectée

La nouvelle économie numérisée, innervée par les réseaux, où tout se propage à la vitesse de la lumière - les informations, les success stories comme les crises - poussent nos entreprises à rechercher toujours plus d'agilité et de réactivité. Toutes, sans exception, doivent faire évoluer leurs modèles organisationnel et économique, chacune à son rythme et à sa manière.

Accompagner ces transformations nécessite de bâtir une nouvelle génération de CCI, à l'image de ce monde rapide et mouvant et dont les actions répondent à trois exigences : « simplification, compétitivité et croissance ». Pour ce faire, nos CCI doivent être mieux connectées à leurs entreprises, à leurs territoires et à leurs écosystèmes.

## Une CCI Occitanie connectée

à son temps, à ses missions,  
à ses CCI Territoriales, à ses entreprises,  
à ses institutions régionales et aux 3 éléments  
naturels, qui forgent l'économie régionale :  
l'air, la mer et la terre.

### → Une stratégie claire

Transformer les CCI de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées en un réseau de CCI d'Occitanie connectées.

La mise en œuvre de cette stratégie s'articule autour de plans d'actions, munis d'indicateurs pertinents, consignés dans des schémas régionaux et une Convention d'Objectifs et de Moyens.

1 schéma  
directeur

1 schéma  
régional  
d'organisation  
des missions

5 schémas  
sectoriels



# LE SOCLE COMMUN DE PRESTATIONS

Le socle commun de prestations vise à recentrer et harmoniser l'offre de services proposée au sein du réseau des CCI d'Occitanie. Il s'articule autour de 3 domaines de compétences : l'appui aux entreprises, la formation, l'appui aux territoires.

**Le socle commun s'appuie sur 5 lignes de force, pour faire du réseau des CCI :**

→ La référence en matière  
de diagnostic économique

qui délivre une information économique essentielle et met à disposition des outils d'aide à la décision pour les collectivités territoriales.

→ Le 1<sup>er</sup> réflexe conseil  
des entreprises

De la création à la transmission, la CCI est le référent qui suit l'entreprise à chaque moment clé de sa vie.

→ Un service public efficient  
pour les formalités  
des entreprises

Les CCI Territoriales sont les seuls guichets uniques compétents pour toutes les formalités et la réglementation liées à la vie de l'entreprise.



Notre promesse :  
une offre centrée sur la **valeur ajoutée** apportée à l'entreprise cliente, c'est-à-dire **simple, accessible et lisible.**

- Le meilleur relais de proximité sur les missions régionales auprès des entreprises

en particulier dans les domaines du commerce international et de l'Europe, du développement durable, de l'innovation et du numérique.

- Un acteur incontournable de l'emploi et des compétences

2<sup>e</sup> formateur après l'éducation nationale, le réseau CCI est le meilleur relais Ecole – Entreprise pour l'orientation, pour développer l'apprentissage et apporter un conseil RH aux entreprises.

# RÉPARTITION DE NOS MISSIONS

La CCI Occitanie respectera 4 engagements forts dans la conduite de ses missions : l'efficacité, pour faire toujours mieux, l'économie, pour faire mieux, avec moins, la transparence, dans l'exécution de toutes ces missions et l'exemplarité, dans la gestion.

## → Missions territoriales

- les formalités des entreprises.
- l'appui non thématique aux entreprises (Industrie, Commerce, Services, Tourisme).
- l'appui RH aux entreprises et l'emploi.
- la formation et l'enseignement supérieur (hors CFA et Taxe d'Apprentissage).
- l'appui au CFA Régional.
- les équipements gérés (ex. aéroport, port...).
- des missions spécifiques (nautisme, œnologie, design, ...).

## → Missions régionales

- les fonctions support (Ressources humaines, Finance-comptabilité, Audit, Juridique, Achats - marchés publics, Communication et Systèmes d'information).
- l'appui thématique aux entreprises (Développement Durable\*, International-Europe, Innovation /Numérique\*).
- le CFA et la Taxe d'apprentissage.

Le réseau CCI remplit 7 missions territoriales, 3 missions régionales et 8 missions partagées, réparties comme suit :

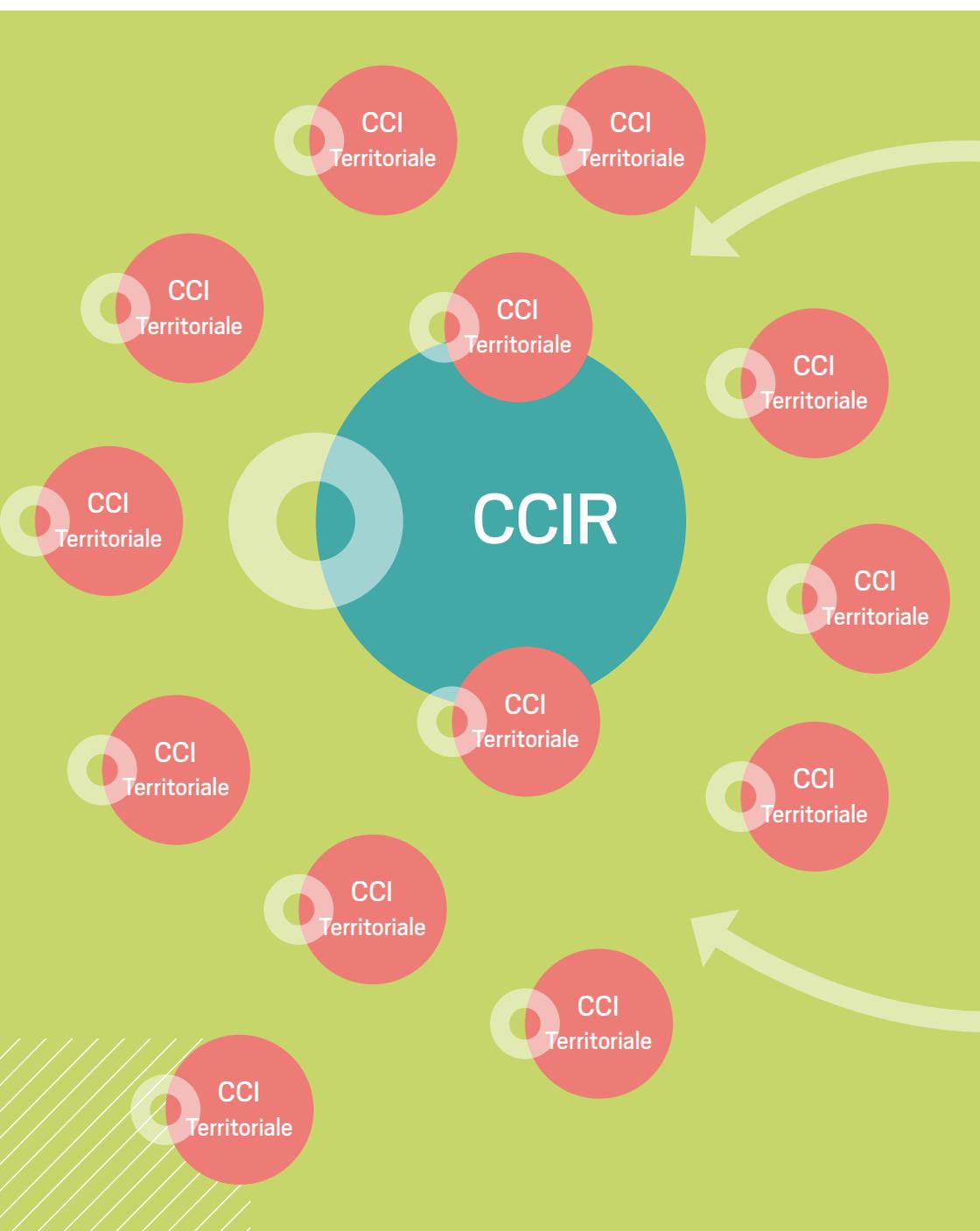
Pour 8 autres missions, dites « de compétence partagée », la répartition, moins évidente, est appelée à être précisée durant la mandature.

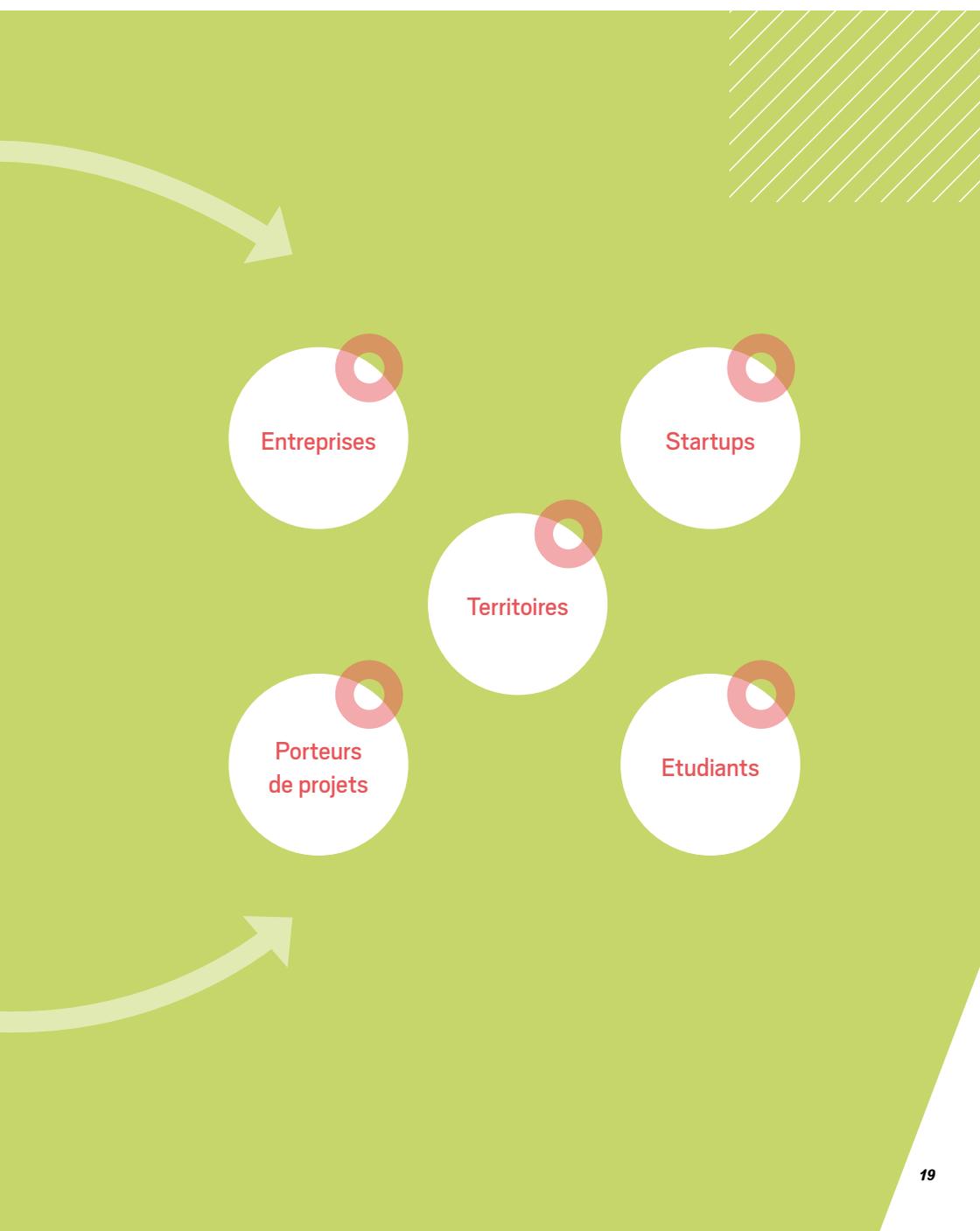
## → Missions partagées

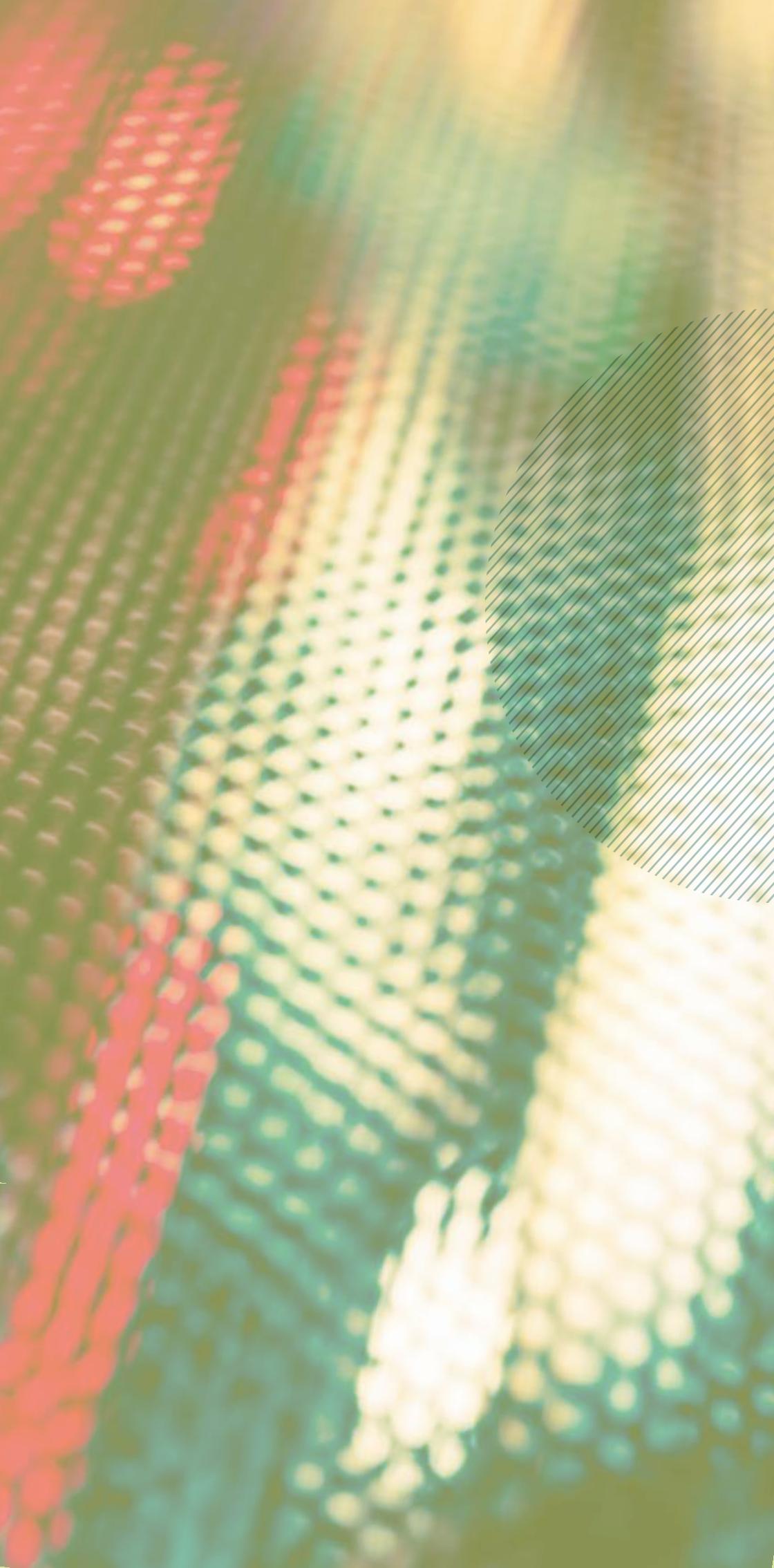
- Représentation de l'entreprise.
- Appui et aménagement des territoires.
- Information économique.
- Création, Transmission, Reprise.
- Financement des entreprises : [www.les-aides.fr](http://www.les-aides.fr)
- Actions collectives (MCV : Management de Centre Ville...).
- Accueil des entreprises.
- Gestion du patrimoine.

# LES CCI AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME

Dans un souci d'efficacité et de transparence, et pour éviter le doublonnage des actions entre les échelons territorial et régional, les CCI d'Occitanie s'engagent à consigner toute opération effectuée dans un outil de GRC partagé (Gestion de la Relation Client). Les CCI Territoriales devront procéder de même pour chaque opération entreprise.









# SCHÉMA RÉGIONAL D'ORGANISATION DES MISSIONS (SROM)

Le Schéma Régional d'Organisation des Missions ci-après répond aux exigences du décret du 27 décembre 2016<sup>(1)</sup>, qui marque un nouveau pas dans le processus de transformation du réseau des CCI engagé en 2010, avec la loi relative aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services.

L'objectif du SROM est de décliner les orientations stratégiques régionales en termes opérationnels sur les différentes fonctions support, pour optimiser le fonctionnement des CCI du territoire et l'adapter au nouveau périmètre régional d'Occitanie, notamment :

- développer et réorganiser les ressources humaines,
- sécuriser les fonctions Audit, Juridique, Achats et Finance,
- optimiser et harmoniser les systèmes d'information et les actions de communication au sein du réseau des CCI d'Occitanie.

Le SROM s'ajoute aux schémas sectoriels établis par la CCI Occitanie dans différents domaines (formalités, création, et reprise d'entreprise, développement international, innovation, information économique, développement durable, ...).

*(1) décret n°2016-1894 du 27 décembre 2016, relatif à l'organisation et au fonctionnement des chambres de commerce et d'industrie, publié au JO du 29 décembre 2016.*

# RESSOURCES HUMAINES

L'enjeu de la mandature est d'adapter notre organisation au nouveau périmètre Occitanie, en optimisant et développant la gestion des Ressources Humaines.

## Les actions

Développer et piloter la politique de gestion des ressources humaines.

Accompagner les changements.

Développer et mobiliser les compétences.

Harmoniser et fiabiliser les processus RH (notamment, assurer une équité de traitement de l'ensemble des collaborateurs des CCI d'Occitanie).

Constituer un centre de ressources régional.

---

Moyens humains

 37,25 ETP

CCIT: 17,77 ETP | CCIR: 17,5 ETP

Évolution

 - 4,25 ETP

CCIT: - 5,75 ETP | CCIR: + 1,5 ETP  
avec appel à candidatures

## Les axes de travail

- 1 Dans le respect du Statut et des textes applicables, et à partir de la stratégie arrêtée par la CCI Occitanie, définir et décliner la politique de gestion des Ressources Humaines. En relation avec les CCI Territoriales, harmoniser, fiabiliser et sécuriser les process RH, en assurant une équité de traitement des collaborateurs de la CCI Occitanie.
- 2 Réaliser au sein de la CCI Occitanie la paie, les déclarations obligatoires et les versements afférents.
- 3 Accompagner les changements : évolution de notre offre (digitalisation) / évolution de nos missions / évolution de nos métiers / évolution de la culture managériale / évolution des ressources financières.
- 4 Développer et mobiliser les compétences des collaborateurs au service de nos entreprises et de nos partenaires : évaluation des compétences / formation / tutorat / transmission des savoirs et des savoir-faire / GPEC / adaptation / mutualisation.
- 5 Gérer les relations sociales, en veillant à la qualité du climat social (CPR, CRSH, conditions de travail, communication interne RH, ...).
- 6 Développer un centre de ressources : données, tableaux de bord, indicateurs, études, documents.
- 7 Instruire les procédures disciplinaires, suivre les contentieux sociaux.

# JURIDIQUE

## Les actions

Déployer la fonction juridique dans un contexte de solidarité financière entre les CCI d'Occitanie.

Lister, suivre et coordonner les principaux risques, litiges et contentieux en cours.

Capitaliser sur les bonnes pratiques juridiques et harmoniser les process pour les faire converger vers ces bonnes pratiques.

Mutualiser la base documentaire juridique du réseau.

## Les axes de travail

- 1 Assurer la veille juridique institutionnelle pour le réseau des CCI d'Occitanie en lien avec CCI France.
- 2
  - Elaborer un guide des bonnes pratiques juridiques.
  - Mutualiser une base de données documentaire.
- 3 Lister, suivre l'évolution et coordonner les risques, litiges et contentieux en cours.
- 4 Animer la commission de prévention des conflits d'intérêts.

---

### Moyens humains

 2,36 ETP

CCIT: 1,36 ETP | CCIR: 1 ETP

### Évolution

 +0,95 ETP

CCIT: +0,45 ETP | CCIR: +0,5 ETP



# AUDIT

## Les actions

**Sécuriser et objectiver les flux dans un contexte de solidarité financière entre les CCI d'Occitanie.**

**Capitaliser sur les bonnes pratiques et harmoniser les processus.**

**Réaliser des audits financiers, notamment en cas de difficultés rencontrées par une ou plusieurs CCI.**

## Les axes de travail

- 1 Réaliser des audits financiers avec recours ponctuel, au cas par cas selon les besoins, à des prestataires externes.

---

### Moyens humains

 0 ETP

CCIT: 0 ETP | CCIR: 0 ETP  
Pas d'effectif sur cette mission

### Évolution

 0 ETP\*

CCIT: 0 ETP | CCIR: 0 ETP  
\*Prestations externes

# ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS

La CCI Occitanie entend optimiser ses pratiques en matière de marchés publics par une approche plus professionnelle, pour réaliser des économies d'échelle par le jeu des mutualisations tout en maintenant une politique d'achat locale.

## Les actions

Sécuriser les parties administratives et juridiques des procédures d'achats publics en professionnalisant un groupe d'acheteurs régionaux.

Optimiser les achats du réseau :

- Former les acheteurs aux techniques de négociation.
- Générer des économies par globalisation et massification des achats et par partage des expertises techniques internes ou externes.
- Standardiser certains types d'achats pour faciliter les mutualisations.

Utiliser l'achat public comme un levier d'activité pour les entreprises du territoire.

Favoriser l'accès des PME/TPE à la commande publique.

---

### Moyens humains



12,5 ETP

CCIT: 2,5 ETP | CCIR: 10 ETP

### Évolution



-2,86 ETP

CCIT: -4,36 ETP | CCIR: +1,5 ETP  
+ 2 millions d'€ d'économies  
et - 2 ETP supplémentaires  
en 2019

## Les axes de travail

- 1
  - Assurer la veille juridique sur les achats publics.
  - Mutualiser une base documentaire.
  - Elaborer un guide des bonnes pratiques.
  - Développer des documents de travail type harmonisés (périmètre des CCI d'Occitanie).
- 2 Sécourir les procédures d'achat public par le recours à un système d'information marché unique comportant un clausier actualisé et développé (périmètre des CCI d'Occitanie).
- 3 Développer les compétences de négociation des acheteurs et leur appétence au sourcing.
- 4 Assurer la partie administrative et juridique de l'achat public des CCI d'Occitanie supérieur à 25 K€ HT.

# FINANCE, COMPTABILITÉ

La CCI Occitanie s'engage résolument sur la voie d'une gestion vertueuse, qui optimise l'utilisation des fonds et sécurise les ressources financières collectives pour mener à bien nos plans d'actions.

## Les actions

**Harmoniser, objectiver et sécuriser les flux financiers dans un contexte de solidarité financière régionale.**

**Générer des économies par l'optimisation et l'automatisation des flux volumiques sans grande valeur ajoutée.**

**Proposer un service à la carte à chaque CCI Territoriale en fonction de leurs besoins.**

---

### Moyens humains

 59,3 ETP

CCIT : 47,7 ETP | CCIR : 11,6 ETP

### Évolution

 -4,8 ETP

CCIT : -4,8 ETP | CCIR : 0 ETP  
et maximum - 15 ETP  
supplémentaires  
si mutualisation totale

## Les axes de travail

- 1 Mettre en place des comptes consolidés sur le périmètre du réseau des CCI d'Occitanie.
- 2 Faire évoluer l'équipe finance, essentiellement composée de comptables vers une équipe davantage orientée contrôle de gestion.
- 3 Se doter d'un système d'information Finance unique.
- 4 Optimiser le traitement des factures fournisseurs par dématérialisation et automatisation du processus.

# SYSTÈME D'INFORMATION

Le passage au périmètre Occitanie et les nouvelles attentes des entreprises imposent de reconsidérer nos systèmes d'information et de contribuer à la transformation numérique des CCI d'Occitanie.

## Les actions

**Mutualiser et optimiser la fonction informatique.**

**Garantir une Qualité de Service.**

**Participer à la transformation des CCI.**

**Basculer en centre de valeur et générer des gains.**

---

Moyens humains

 28,5 ETP

CCIT : 0 ETP | CCIR : 28,5 ETP

Évolution

 -7,5 ETP\*

CCIT : -19,65 ETP | CCIR : +12 ETP

\*prestations externes

## Les axes de travail

- 1 Professionnaliser et optimiser nos centres de ressources informatiques.
- 2 Mettre en place un système d'information (SI) régional unique :
  - un SI formalités.
  - un SI finances.
  - un SI formation.
  - une GRC.
- 3 Développer un annuaire unique régional.
- 4 Optimiser les Infrastructures HDC Réseau, Télécom, serveur.
- 5 GRC Occitanie : comprend aussi fin du projet MP, Maintien solution AGORA et extension GRC régionale MP à LR – Licences et coûts de mise en œuvre pris en charge par le fonds de péréquation sur l'action régionale.
- 6 SI Financier – phase Audit : expertise prise en charge par le fonds de péréquation sur l'action régionale.
- 7 Accompagner la Transformation Digitale via CCI Store et la dématérialisation.

# COMMUNICATION

Dans une organisation élargie au périmètre Occitanie, une communication efficiente et réactive est plus stratégique que jamais. L'heure est à la digitalisation et à la mutualisation des outils, pour une communication régionale au service des CCI Territoriales.

## Les actions

Assurer une communication dynamique et avant tout digitale de la CCI Occitanie.

Positionner le réseau des CCI d'Occitanie comme le hub de l'économie et des entreprises.

Faire bénéficier les CCI Territoriales d'Occitanie des éléments de communication (charte, dossier économique) élaborés par la CCI de région.

Soutenir, à leur demande, les CCI Territoriales d'Occitanie dans leur communication.

---

### Moyens humains

 29,96 ETP

CCIT : 25,66 ETP | CCIR : 4,9 ETP

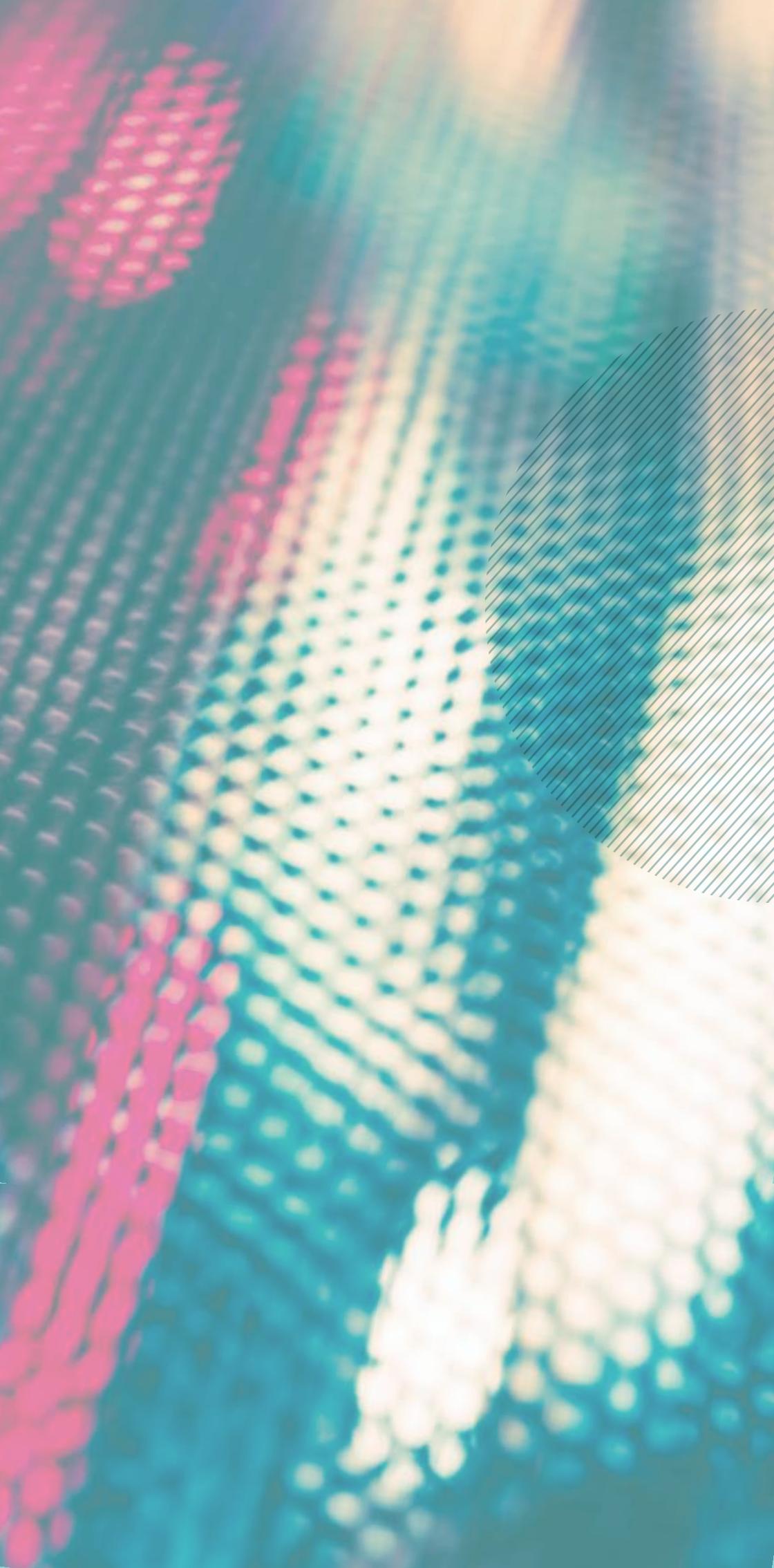
### Évolution

 -5,15 ETP

CCIT : -3,40 ETP | CCIR : -1,15 ETP

## Les axes de travail

- 1** Une communication politique, stratégique et institutionnelle avec pour objectif de faire de la CCI Occitanie l'acteur économique référent du territoire.
  - Mise à disposition par la CCI Occitanie des éléments de langage nationaux et régionaux à disposition des Présidents des CCI Territoriales.
  - Soutien et coordination des événements marquants.
  - Déploiement de la globalité du dispositif Voccitanie.
- 2** Une communication opérationnelle avec pour objectif de valoriser les entreprises d'Occitanie et faire connaître les services et missions de l'institution et du réseau des CCI.
  - Mise à disposition d'une charte graphique sur toutes les opérations de communication pour une meilleure visibilité.
  - Communication régionalisée du CFA.
- 3** Une communication « réseau consulaire orienté » avec pour objectif d'influencer, d'animer et de fédérer le réseau des CCI.
- 4** Une communication interne pour impliquer l'ensemble du personnel des 13 CCI.
  - Mettre à disposition un guide line pour le déploiement des Café'In dans les CCI Territoriales.





# 5

## SCHÉMAS SECTORIELS

Les schémas sectoriels établis par la CCI Occitanie viennent se superposer au Schéma Régional de l'Organisation des Missions, afin de prendre en compte les feuilles de routes propres à chaque grande mission en plans d'actions.

Chacun des 5 schémas sectoriels décline les réponses opérationnelles que la CCI Occitanie entend apporter aux défis économiques incontournables que notre Institution se doit de relever. Leur élaboration résulte d'un important travail de réflexion mené en amont au sein de groupes de travail animés par des élus de la CCI Occitanie, visant à identifier :

- les défis « obligatoires », parce qu'ils relèvent de nos missions naturelles ou de nos obligations légales (comme l'Aménagement du territoire et les équipements gérés, la Formation / Enseignement, la Création-Transmission-Reprise d'entreprises, l'International, l'Innovation, etc.).

- et les défis prioritaires, du fait du contexte économique propre à l'Occitanie (économie rurale, de la mer, de la montagne), ou de besoins identifiés sur certains marchés (Silver Economie, design, numérisation des TPE/PME).

# CTR ET FORMALITÉS

La CCI Occitanie souhaite dynamiser ses opérations dans l'animation et la coordination des actions en faveur de la Création-Transmission-Reprise d'entreprises (CTR), en travaillant autour de 4 axes : accueillir et orienter les porteurs de projets, par la création de Centre(s) de *Contact Client*, stimuler la création-reprise, simplifier les formalités par la dématérialisation et faciliter l'accès au financement des créateurs-repreneurs.

## Les actions

Répondre rapidement à toute demande et orienter les porteurs de projet et les entreprises vers le réseau des CCI d'Occitanie.

Digitaliser pour mieux répondre aux besoins des entreprises (notamment les formalités, les aides, les business plan, ...).

Stimuler la création-reprise d'entreprises durables par un appui direct aux dirigeants.

Devenir le référent des entreprises dans toutes les phases de leur vie : création, développement (financement et pérennisation) et transmission.

---

### Moyens humains



216,13 ETP

CCIT : 211,13 ETP | CCIR : 5 ETP

### Évolution



+5 ETP

CCIT : 3,1 ETP | CCIR : 1,9 ETP  
avec appel à candidatures  
d'1 Chef de projet formalités / CCC  
et d'1 Chargé de mission Transmission PME

Avec possibilité de financement en réponse à l'appel d'offres de la Région + prestations payantes à développer + économies générées par les mutualisations (documentation...).

# Les axes de travail

## 1 Accueil.

- Optimiser le(s) Centre(s) de Contact Client et déployer une GRC Occitanie.

## 2 Création-Transmission-Reprise.

- Accompagner la transmission-reprise et fluidifier le marché.
- Développer l'esprit d'entreprendre.
- Renforcer la formation des créateurs-repreneurs.
- Offrir de nouveaux services aux jeunes entreprises.

## 3 Formalités.

Soutenir la dématérialisation des formalités des entreprises :

- à la création.
- pour les formalités à l'international.
- pour les professions immobilières.

## 4 Financement et pérennité.

- Préparer et faciliter l'accès aux financements des entreprises.
- Valoriser l'expertise des CCI en matière d'ingénierie financière.
- Développer une offre « pérennité des entreprises ».

# INTERNATIONAL EUROPE

Alors que la croissance mondiale est 3 fois supérieure à celle de la France, la CCI Occitanie se veut être l'acteur de référence pour l'accompagnement des entreprises à l'international, par la sécurisation des moyens humains dévolus à cette mission, en construisant une équipe d'experts dédiés.

## Les actions

Développer, par l'international, la performance économique des entreprises de la région.

Construire une équipe régionalisée et conquérante d'experts dédiés à 100 % à l'international.

Devenir l'acteur – le référent – incontournable de l'international au service des entreprises de la région.

Apporter un service d'excellence à toutes les entreprises de nos territoires.

---

### Moyens humains



21,8 ETP

CCIT : 0 ETP | CCIR : 21,8 ETP

### Évolution



+1,65 ETP

CCIT : 0 ETP | CCIR : +1,65 ETP  
avec appel à candidatures

# Les axes de travail

## 1 Détecter, sensibiliser, informer les entreprises pour favoriser leur développement international.

- Détecter des entreprises à potentiel.
- Mettre en œuvre chaque année un programme complet de réunions, de formations et de missions à l'étranger.
- Organiser tous les ans un Forum d'information et de contacts localisé alternativement à Toulouse et à Montpellier.
- Constituer et actualiser un répertoire/annuaire qualifié des entreprises à potentiel.
- Développer une action de détection et de sensibilisation auprès des incubateurs, accélérateurs, pôles, clusters, ...
- Mettre en place une application en ligne dédiée à l'international (à intégrer dans CCI Store).

## 2 Préparer, structurer et accompagner le développement international des entreprises.

- Fournir aux entreprises les informations techniques et réglementaires de base.
- Proposer un accompagnement sous forme de parcours incluant un diagnostic, des préconisations stratégiques, l'identification de marchés cibles, un plan d'actions, l'appui à l'élaboration des dossiers de financement
- Amplifier la mise en réseau entre pairs, entrepreneurs au travers de clubs d'exportateurs «physiques» ou «virtuels».
- Orienter les entreprises vers des salons ou missions à l'étranger et organiser des actions d'accompagnement sur des missions ou salons.
- Former les dirigeants et les collaborateurs d'entreprises.
- Organiser un dispositif d'accompagnement spécifique à l'international pour les jeunes entreprises et startups.
- Favoriser l'implantation des entreprises à potentiel dans les pays étrangers par une démarche et des services structurés.

## 3 Accompagner les entreprises dans leur développement international avec le réseau EEN.

- Aider les entreprises à trouver un partenaire commercial, technologique ou de R&D dans l'UE et hors UE.
- Organiser ou co-organiser des B to B par filière, à caractère international, en Occitanie ou à l'étranger.
- Permettre aux entreprises d'accéder à de nouveaux marchés et aux dispositifs de financements européens.
- Mettre en place un groupe de travail avec les entreprises pour anticiper et agir sur les initiatives européennes qui les impactent dans leur développement en Europe et à l'international.

# INNOVATION ET NUMÉRIQUE

La CCI Occitanie souhaite pleinement s'associer à la stratégie régionale de l'innovation (SRI), en drainant des financements et en soutenant les initiatives territoriales, pour accompagner le développement de l'économie du numérique, la transition technologique des entreprises et le potentiel d'innovation des PME et des startups.

## Les actions

**Amener les entreprises à anticiper les mutations technologiques.**

**Accompagner les entreprises et les startups dans l'innovation.**

**Favoriser la croissance et l'accès au marché des entreprises innovantes :  
Startups - TPE - PME - ETI.**

**Soutenir les entreprises dans le numérique et développer l'économie numérique.**

---

### Moyens humains



26,89 ETP

CCIT : 21,59 ETP | CCIR : 5,3 ETP

### Évolution



+3,45 ETP

CCIT : 2,85 ETP | CCIR : 0,6 ETP  
avec le recrutement d'un chargé de mission  
« numérique »

## Les axes de travail

### 1 Amener les entreprises à anticiper les mutations technologiques et accompagner les entreprises et les startups dans l'innovation.

- Réflexion sur un outil de détection des innovations et d'accompagnement des entreprises.
- Programme industrie du futur.
- Propriété industrielle et protection des innovations.
- Partenariats technologiques et commerciaux.

### 2 Favoriser la croissance et l'accès au marché des entreprises innovantes : startups, TPE, PME, ETI.

- Appui à la mise sur le marché des innovations.
- Accompagnement à la réponse aux marchés publics.
- Accompagnement du développement des filières « marchés ».

### 3 Soutenir les entreprises dans le numérique et développer l'économie numérique.s

- Amener les collaborateurs des CCI à anticiper les mutations numériques.
- Informer les entreprises sur l'économie du numérique - intégrer la digitalisation dans les entreprises.
- Accompagner les entreprises dans leur stratégie webmarketing.
- Soutenir les entreprises dans la sécurisation informatique des réseaux et des données.

# DÉVELOPPEMENT DURABLE – RSE

Le rôle de la CCI Occitanie est de proposer une structure régionale, d'appui stratégique, de coordination et de financement dédiée du développement durable, avec en relais une structure opérationnelle sur chaque territoire (qui pourra être mutualisée en fonction des contextes).

## Les actions

**Sensibiliser aux enjeux d'une démarche Développement Durable.**

**Accompagner les efforts en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la sobriété carbone.**

**Informier sur la réglementation et aider à sa mise en œuvre.**

**Prévenir les risques sur la Santé-Sécurité des salariés.**

**Valoriser les démarches Qualité et Environnementales.**

---

### Moyens humains

 26,3 ETP

CCIT : 20,33 ETP | CCIR : 5,7 ETP

### Évolution



Perspective d'évolution de 6 ETP à la CCIR sur la base du volontariat des CCI

# Les axes de travail

## 1 Energie.

- Visites énergie, audits facture, consultation des fournisseurs.
- Réunions d'information, club énergie.
- Formation DEREFEI.
- Plateforme Business EMR.

## 2 Economie circulaire et gestion des flux.

- Déploiement d'ACTIF.
- Coûts complets des déchets.
- Ecologie Industrielle et Territoriale.

## 3 Démarches environnementales.

- Accompagnement réglementation, certification, recherche de prestataires.
- Réunions d'information.
- Formation 123 Environnement, Envol.

## 4 Santé - Sécurité.

- Prédiagnostics santé-sécurité.
- Accompagnement réglementation, recherche de prestataires.
- Réunions d'information sur la réglementation.

## 5 Qualité et Performance.

- Forum qualité.
- Prédiagnostics ISO9001 et accompagnement à la certification, recherche de prestataires et financement.

## 6 Eco-entreprises.

- Orizon.

## 7 Eau.

- Gestion raisonnée de l'eau, pollution et risque inondation.

## 8 Numérique et DD.

- Réunions d'information.
- Eco-conception numérique.

## 9 Promotion de la RSE.

- Réunions d'information.
- Prédiagnostics RSE.

## 10 Transversal.

- Newsletter.

# COMMERCE

La CCI Occitanie a pour objectif de bâtir une offre de produits / services harmonisés pour soutenir efficacement les initiatives des CCI Territoriales dans le domaine du Commerce (socle commun de missions, poursuite du programme de management de centre-ville, ...). De nouvelles initiatives régionales seront déployées (création d'un Observatoire du Commerce, chèque cadeau régional). Enfin, la CCI Occitanie travaillera à une meilleure structuration des réseaux de commerçants sur le territoire.

## Les actions

**Construire une offre de produits/services harmonisée et développer les outils pour améliorer la performance des CCI.**

**Accompagner les commerçants aux mutations économiques.**

**Impulser et structurer les associations de commerçants.**

**Soutenir l'aménagement et la dynamisation commerciale des cœurs de ville et des territoires.**

---

### Moyens humains



52,39 ETP

CCIT : 51,39 ETP | CCIR : 1 ETP

### Évolution



+1,4 ETP

CCIT : 0,4 ETP | CCIR : 1 ETP  
(appel à candidatures sur financement opérations collectives)

## Les axes de travail

### **1 Mutualiser les compétences et harmoniser les pratiques du socle commun.**

- Constituer un socle commun régional des missions des CCI.

### **2 Agir pour dynamiser le commerce de nos territoires.**

- Constituer un observatoire du commerce (OBSéco).
- Poursuivre et déployer le programme du management de centre-ville.

### **3 Agir au développement de la performance des entreprises commerciales.**

- Mettre en place la commercialisation d'un chèque cadeau régional.
- Stimuler l'innovation avec des commerces davantage connectés.
- Améliorer les performances des commerces grâce aux démarches de progrès.
- Améliorer l'accueil des clients et des touristes.

### **4 Agir pour structurer et professionnaliser les associations de commerçants.**

- Développer des outils de professionnalisation des associations.
- Structurer et animer les associations et favoriser les regroupements (UCIA, URC).

# TOURISME

La CCI Occitanie entend agir au niveau de la filière et des entreprises pour améliorer les performances du secteur du tourisme, soutenir les professionnels en leur apportant des solutions concrètes et opérationnelles, et les aider à s'adapter à la demande touristique d'aujourd'hui.

## Les actions

**Augmenter la performance des entreprises  
et favoriser les retombées économiques sur le territoire.**

**Nouer des liens étroits avec les professionnels du tourisme  
en leur apportant des solutions concrètes, opérationnelles  
et pertinentes.**

**Susciter la créativité et l'innovation pour générer des offres marquetées  
et adaptées à la demande touristique.**

**Structurer et animer les réseaux d'entreprises,  
décloisonner les clusters pour favoriser les synergies.**

---

### Moyens humains



34,17 ETP

CCIT: 33,17 ETP | CCIR: 1 ETP

### Évolution



+1,97 ETP

CCIT: +1,37 ETP | CCIR: +0,6 ETP

avec appel à candidatures  
si financement sur opération

# Les axes de travail

## 1 Agir pour la performance des entreprises touristiques.

- Créer un socle commun de prestations pour accompagner les entreprises (réglementation, stratégie, marketing, e-tourisme, montée en gamme de l'offre, ...).
- Réduire le gaspillage alimentaire et augmenter les marges dans la restauration traditionnelle (REGALAC).
- Conseiller les entreprises du tourisme à la politique de gestion des RH et à l'emploi (GPEC, charte de confiance, ...).

## 2 Agir pour structurer la filière tourisme.

- Impulser la création de groupements, clusters et les soutenir dans leur professionnalisation.
- Fédérer les évènements existants dans la restauration à l'échelle d'Occitanie.
- Etendre le réseau MIRABILIA.

## 3 Appui au territoire.

- Agir avec les collectivités pour développer le tourisme dans les territoires.
- Augmenter les retombées économiques par un accueil « remarquable » des touristes.
- Représenter les entreprises dans les différentes instances touristiques.
- Créer un observatoire régional du tourisme (chiffres clés, études, ...) en lien avec l'information économique.

# SILVER ÉCONOMIE

Le marché des seniors offre un réel potentiel de développement social et économique. Pour le valoriser, et faire de l'Occitanie une « Silver région », la CCI Occitanie a choisi de s'appuyer sur les ressources des CCI de l'Hérault et du Gard dans un premier temps.

## Les actions

**Soutenir activement la silver économie, filière innovante et transversale.**

**Favoriser le développement de cette nouvelle filière, nouvel enjeu économique majeur pour nos PME, nos grands groupes et nos territoires.**

**Identifier les savoir-faire, les rendre visibles et les clustériser.**

**Favoriser les courants d'affaires et partenariats régionaux.**

**Contribuer à faire de l'Occitanie une « Silver région ».**

---

### Moyens humains



0,4 ETP

CCIT : 0,4 ETP | CCIR : 0 ETP

### Évolution



évolution des ETP  
sur la base du volontariat des CCI

# Les axes de travail

## 1 Mobiliser l'ensemble du réseau CCI Occitanie.

- Asseoir une équipe régionale Silver Economie.
- Identifier des interlocuteurs (élus CCI territoriaux, dirigeants d'entreprises, ...) susceptibles d'être des ambassadeurs du sujet sur leur territoire et les impliquer.

## 2 Etats des lieux des acteurs et des initiatives, mise en place de partenariats.

- Cartographie des entreprises évoluant dans le domaine de la Silver Economie en Occitanie.

## 3 Sensibilisation des PME au marché des seniors.

- Déployer un programme régional d'ateliers de sensibilisation au marché des seniors à destination d'entreprises de secteurs connexes et/ou complémentaires (hôtellerie, ...).

## 4 Mise en réseau des entreprises, développement des courants d'affaires et visibilité des PME régionales.

- Valoriser les savoir-faire de la filière régionale en participant à des salons professionnels tel Silver Expo à Paris en novembre 2018.

## 5 Fédérer tous les acteurs institutionnels au travers d'un gérontopole Occitanie.

- Créer les conditions de l'émergence d'une structure qui rassemblerait tous les acteurs régionaux du vieillissement à l'image du gérontopole de Nantes.

# INFORMATION ÉCONOMIQUE

Le rôle de la CCI Occitanie est de proposer une structure opérationnelle et performante traitant de l'information économique. Chaque CCI Territoriale doit pouvoir mutualiser avec la CCI Occitanie.

## Les actions

Renforcer l'attractivité des territoires en apportant une information économique précise, fiable et pertinente ;

Contribuer à la compétitivité des entreprises et les accompagner dans leurs adaptations aux mutations de leur environnement ;

Mobiliser des financements complémentaires (Europe, collectivités, ...) en vue d'étoffer l'offre des CCI d'Occitanie.

---

Moyens humains



40,53 ETP

CCIT : 37,63 ETP | CCIR : 2,9 ETP

Évolution



+ 1 ETP

CCIT : 37,63 ETP | CCIR : 3,9 ETP

## Les axes de travail

- 1 Collecter, produire des données et déployer des études nécessaires à la conduite de la mission d'information économique.
- 2 Optimiser et déployer l'offre de services.
- 3 Définir une stratégie commerciale pour les prestations d'information économique.
- 4 S'appuyer sur l'information économique pour alimenter la communication institutionnelle.
- 5 Développer les partenariats pour affirmer le positionnement des CCI en matière d'information économique.

# FORMATION, ENSEIGNEMENT, EMPLOI

La priorité est de créer et piloter le nouveau CFA régional ainsi qu'un Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage (OCTA) interconsulaire, sur le périmètre Occitanie. La CCI Occitanie entend également régionaliser l'offre de Formation professionnelle/Enseignement et les prestations en matière d'appui RH aux entreprises et d'orientation du réseau des CCI d'Occitanie.

## Les actions

Créer un CFA régional intégré.

Créer un Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage (OCTA) interconsulaire Occitanie.

Régionaliser les stratégies Formation Professionnelle Continue, Appui RH et Orientation.

Valoriser et développer l'offre « enseignement » des CCI d'Occitanie.

---

### Moyens humains



511,03 ETP

CCIT : 203,55 ETP | CCIR : 307,48 ETP

### Évolution



-4 ETP

CCIT : -34,46 ETP | CCIR : +30,46 ETP  
sans appel à candidatures

# Les axes de travail

## 1 CFA - Centre de Formation d'Apprentis.

- Régionaliser la politique Apprentissage via le CFA Régional.
- Mettre en place des passerelles entre le nouveau CFA Régional et d'autres acteurs.

## 2 FPC - Formation Professionnelle Continue.

- Régionaliser la stratégie FPC.
- Développer des passerelles entre l'appui aux entreprises et la FPC.

## 3 Appui RH.

- Régionaliser la stratégie « appui RH ».
- Favoriser les passerelles entre l'appui RH et la FPC.

## 4 Orientation.

- Régionaliser la stratégie « orientation » en en faisant une porte d'entrée de la formation.
- Développer une approche commune RH/Orientation pour les entreprises.

## 5 Enseignement.

- Valoriser et développer l'offre enseignement des CCI d'Occitanie.

## 6 Formalités de la Formation.

- Développer la collecte de la taxe d'apprentissage.
- Harmoniser et mutualiser l'enregistrement des contrats d'apprentissage.
- Optimiser la gestion des relais AGEFICE.

# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La CCI Occitanie met son organisation optimisée au service du réseau des CCI, pour mieux accompagner les dynamiques de développement des territoires et des entreprises, en impulsant des projets collaboratifs avec les collectivités territoriales, en développant des services innovants et des outils dédiés à l'aménagement territorial.

## Les actions

**Intensifier la promotion économique des territoires, valoriser et défendre les intérêts des entreprises, leurs besoins et leurs attentes en matière de développement territorial.**

**Accompagner les dynamiques du développement des territoires et des entreprises par la mise à disposition d'outils (diagnostics, observatoire du foncier...) et de dispositifs dédiés (conventionnements EPCI...).**

---

### Moyens humains



19,39 ETP

CCIT : 17,39 ETP | CCIR : 2 ETP

### Évolution



1 ETP

CCIT : 0 ETP | CCIR : 1 ETP  
avec appel à candidatures  
avec possibilité de financement sur programmes européens

## Les axes de travail

- 1 Mise en œuvre de pratiques collaboratives avec les collectivités territoriales.
- 2 Définition et impulsion de projets collaboratifs et d'actions collectives.
- 3 Développement de nouveaux services (solutions SIG, contacts personnalisés, accompagnement CCI qualifié...).
- 4 Mise à disposition d'outils spécifiques (diagnostics analyses socio-économiques de territoire, schéma régional des zones d'activités économiques).

# ÉCONOMIE DE LA MONTAGNE ET DES TERRITOIRES RURAUX

Pour commencer à investir dans cette économie prometteuse, la CCI Occitanie mise sur une structure légère et compte sur la forte implication des CCI des zones rurales et de montagne, directement intéressées. L'objectif est d'œuvrer pour un développement équilibré et solidaire des territoires, en accompagnant les dynamiques de développement des territoires et des entreprises.

## Les actions

Favoriser une croissance inclusive et durable dans les zones de montagne et hyper-rurales.

Accompagner le développement équilibré et solidaire des territoires en œuvrant pour garantir l'égalité et le même niveau de services entre tous les porteurs de projets.

Mutualiser les expériences, proposer et implémenter des projets de territoire en collaboration étroite avec les collectivités territoriales (EPCI, PTCE, Région, Massif...).

Stimuler le développement de l'activité, pérenniser le tissu économique et renforcer la compétitivité des entreprises des zones périphériques.

---

Moyens humains



10,05 ETP

CCIT: 9,85 ETP | CCIR: 0,2 ETP

Évolution



0 ETP

CCIT: 0 ETP | CCIR: 0 ETP

# Les axes de travail

## 1 Mise en œuvre et soutien des actions d'influence dans le cadre des projets de développement territoriaux.

- Appui et accompagnement des projets structurants et prioritaires en matière d'aménagement et de développement du territoire.
- Accompagnement de la réforme du dispositif des zones de revitalisation rurale.
- Adaptation du dispositif des zonages de protection.
- Soutien et représentation des acteurs des territoires.
- Renforcement des initiatives visant à créer une osmose entre espaces ruraux et de montagne et grands centres métropolitains.
- Soutien au déploiement des réseaux numériques.

## 2 Accompagnement des dynamiques du développement des territoires et des entreprises.

- Accompagnement et appui au développement des entreprises.
- Structuration et animation de filières d'entreprises.
- Soutien au développement du potentiel touristique des espaces ruraux et de montagne.
- Accompagnement à la revitalisation des centre-bourgs et de leur territoire polarisé.
- Développement et gestion de l'Observatoire régional de la montagne et des territoires ruraux.
- Soutien et accompagnement de la montée en puissance des dispositifs de formation.

# ÉQUIPEMENTS GÉRÉS

Modéliser la stratégie de portage des équipements structurants, participer aux appels à projets nationaux et européens : tels sont les projets de la CCI Occitanie pour une stratégie d'aménagement volontariste, au bénéfice des territoires et des entreprises d'Occitanie.

## Les actions

**Identifier les problématiques et enjeux territoriaux des équipements et aménagements structurants de la région afin de proposer une stratégie d'intervention adaptée par mode.**

**Développer les financements externes (européens et autres) dans la conduite de projets de territoire en favorisant la mise en œuvre d'initiatives structurantes au niveau local et régional.**

---

## Moyens humains



Comptabilisés dans le défi Aménagement du territoire

## Les axes de travail

- 1 Elaboration d'un modèle stratégique de création, gestion et d'organisation des équipements structurants des territoires.
- 2 Définition et mise en œuvre des orientations stratégiques et prioritaires en matière d'aménagement et de développement du territoire.
- 3 Déploiement des participations du réseau régional aux appels à projets des Programmes européens (INTERREG, POCTEFA, MED, SUDOE, IEV, ...) et autres programmes régionaux et nationaux.

# ÉCONOMIE DE LA MER

La CCI Occitanie confirme son intérêt pour le secteur de « l'économie bleue », qui offre d'intéressantes opportunités pour une croissance durable et intelligente. Elle entend mieux promouvoir le potentiel portuaire et nautique d'Occitanie, soutenir et accompagner les activités et acteurs des filières du nautisme, des énergies marines renouvelables, de la pêche et l'aquaculture...

## Les actions

**Défendre et promouvoir les intérêts des entreprises opérant dans l'économie bleue.**

**Développer et optimiser les potentiels existants au niveau des infrastructures portuaires, maritimes et autres équipements structurants et touristiques des territoires.**

**Soutenir la compétitivité des entreprises et de leurs écosystèmes.**

**Accompagner le développement et la diversification des activités.**

**Œuvrer pour renforcer l'attractivité territoriale, structurer et qualifier l'offre afin de conférer une meilleure visibilité à la destination Occitanie.**

**Valoriser les opportunités de développement économique et touristique pour stimuler une croissance intelligente et durable.**

---

Moyens humains

 2,82 ETP

CCIT : 2,3 ETP | CCIR : 0,52 ETP

Évolution

 0 ETP

Pas d'évolution des ETP

# Les axes de travail

## 1 Défense et promotion des intérêts et des attentes des acteurs en lien avec l'économie bleue.

- Développement de la communication liée à la culture nautique et valorisation du potentiel maritime et portuaire de la région Occitanie.

## 2 Appui à la gestion des infrastructures portuaires, maritimes et autres équipements structurants des territoires.

- Panoramas régional et territoriaux des enjeux autour de l'économie bleue : état des lieux et diagnostic territorial de l'offre arrière et littorale.
- Définition de programmes stratégiques pour la valorisation, et le développement des offres régionales et territoriales dans les domaines de l'économie de la mer et des eaux intérieures.

## 3 Soutien et accompagnement au développement des activités économiques des entreprises de l'économie bleue.

- Appui à la structuration de la filière régionale nautique.
- Structuration de la filière des énergies marines renouvelables.
- Appui au développement de la sous-traitance industrielle liée aux activités du nautisme et des énergies marines renouvelables (rencontres B to B...).
- Structuration et développement des filières pêche et aquaculture.
- Soutien et accompagnement de la montée en puissance des dispositifs de formation dans les domaines du nautisme et de l'économie maritime.
- Soutien au déploiement régional des zones économiques nautiques (ZEN).

# REPRÉSENTATION DES ENTREPRISES

Les chambres de commerce et d'industrie conformément au Code de commerce ont pour mission de représenter les intérêts de l'industrie, des services et du commerce auprès des pouvoirs publics (Etat, régions, collectivités locales et leurs groupements). Acteur économique de proximité par son maillage territorial, le réseau des CCI concourt, par son action, à la croissance, à la compétitivité des entreprises et favorise l'emploi.

## Les actions

**Participer activement à la représentation des entreprises dans les instances stratégiques régionales et territoriales de la région Occitanie ;**

**Etre une force de proposition tant dans les avis émis à valeur juridique que dans les consultations ou conventions avec les partenaires locaux ;**

**Contribuer, par une communication opérationnelle, à la valorisation des entreprises d'Occitanie et leur faire connaître les services et missions des CCI, notamment sur le socle commun déployé sur les territoires tout en valorisant l'offre de formation du réseau ;**

**Par une approche client, favoriser notre offre de service en s'investissant dans la CCI de Demain, une CCI digitale et connectée.**

---

## Les axes de travail

- 1 Renforcer la présence des CCI dans les instances décisionnelles des organismes extérieurs.
- 2 Systématiser les prises de position consulaire sur les questions économiques et territoriales.
- 3 Fédérer la représentation des entreprises de tous les secteurs.
- 4 Faire des CCI un acteur économique référent du territoire en osmose avec les besoins des entreprises.
- 5 S'imposer comme le référent économique d'Occitanie (en lien avec le schéma sectoriel informations économiques).



# COORDONNÉES

## OCCITANIE

---

5, rue Dieudonné Costes – B.P. 80032  
31701 BLAGNAC Cedex  
T. 05 62 74 20 00  
[www.occitanie.cci.fr](http://www.occitanie.cci.fr)

Président : Alain Di Crescenzo

## ARIÈGE

---

21, Cours Gabriel Fauré  
BP 30011  
09001 FOIX CEDEX  
05 61 02 03 04  
[www.ariège.cci.fr](http://www.ariège.cci.fr)

Président : Paul-Louis MAURAT

## AUDE

---

3 boulevard Camille Pelletan  
CS 30011  
11890 CARCASSONNE CEDEX  
05 63 22 26 26  
[www.aude.cci.fr](http://www.aude.cci.fr)

Président : Bernard BALLESTER

## AVEYRON

---

17, rue Aristide Briand  
BP 3349  
12033 RODEZ CEDEX 9  
05 65 77 77 00  
[www.aveyron.cci.fr](http://www.aveyron.cci.fr)

Président : Dominique COSTES

## GARD

---

12 rue de la République  
30032 NIMES CEDEX 1  
04 66 879 879  
[www.gard.cci.fr](http://www.gard.cci.fr)

Président : Eric GIRAUDIER

## HAUTE-GARONNE

---

2, rue d'Alsace-Lorraine  
BP 10202  
31002 TOULOUSE CEDEX 6  
05 61 33 65 00  
[www.toulouse.cci.fr](http://www.toulouse.cci.fr)

Président : Philippe ROBARDEY

## GERS

---

Place Jean David  
BP 181  
32004 AUCH CEDEX  
05 62 61 62 61  
[www.gers.cci.fr](http://www.gers.cci.fr)

Président : Rémi BRANET

## HÉRAULT

---

Zone aéroportuaire Montpellier Méditerranée  
CS 90066  
34137 MAUGUIO CEDEX  
04 99 51 52 00  
[www.herault.cci.fr](http://www.herault.cci.fr)

Président : André DELJARRY

## LOT

---

107, quai Cavaignac - BP 79  
46002 CAHORS CEDEX  
05 65 20 35 01  
[www.lot.cci.fr](http://www.lot.cci.fr)

Président : Thomas CHARDARD

## LOZERE

---

16 bd Soubeyran - BP 81  
48002 MENDE CEDEX  
04 66 49 00 33  
[www.lozere.cci.fr](http://www.lozere.cci.fr)

Président : Thierry JULIER

## HAUTES-PYRENEES

---

Boulevard Kennedy  
1 rue des Evadés  
BP 350  
65003 TARBES CEDEX  
05 62 51 88 88  
[www.tarbes.cci.fr](http://www.tarbes.cci.fr)

Président : François-Xavier BRUNET

## PYRENEES-ORIENTALES

---

Quai de-Lattre-de-Tassigny  
BP 10941  
66020 PERPIGNAN CEDEX  
04 68 35 66 33  
[www.perpignan.cci.fr](http://www.perpignan.cci.fr)

Président : Bernard FOURCADE

## TARN

---

Maison de l'Economie  
1 avenue Hoche  
81012 ALBI CEDEX 9  
05 67 46 60 00  
[www.tarn.cci.fr](http://www.tarn.cci.fr)

Président : Michel BOSSI

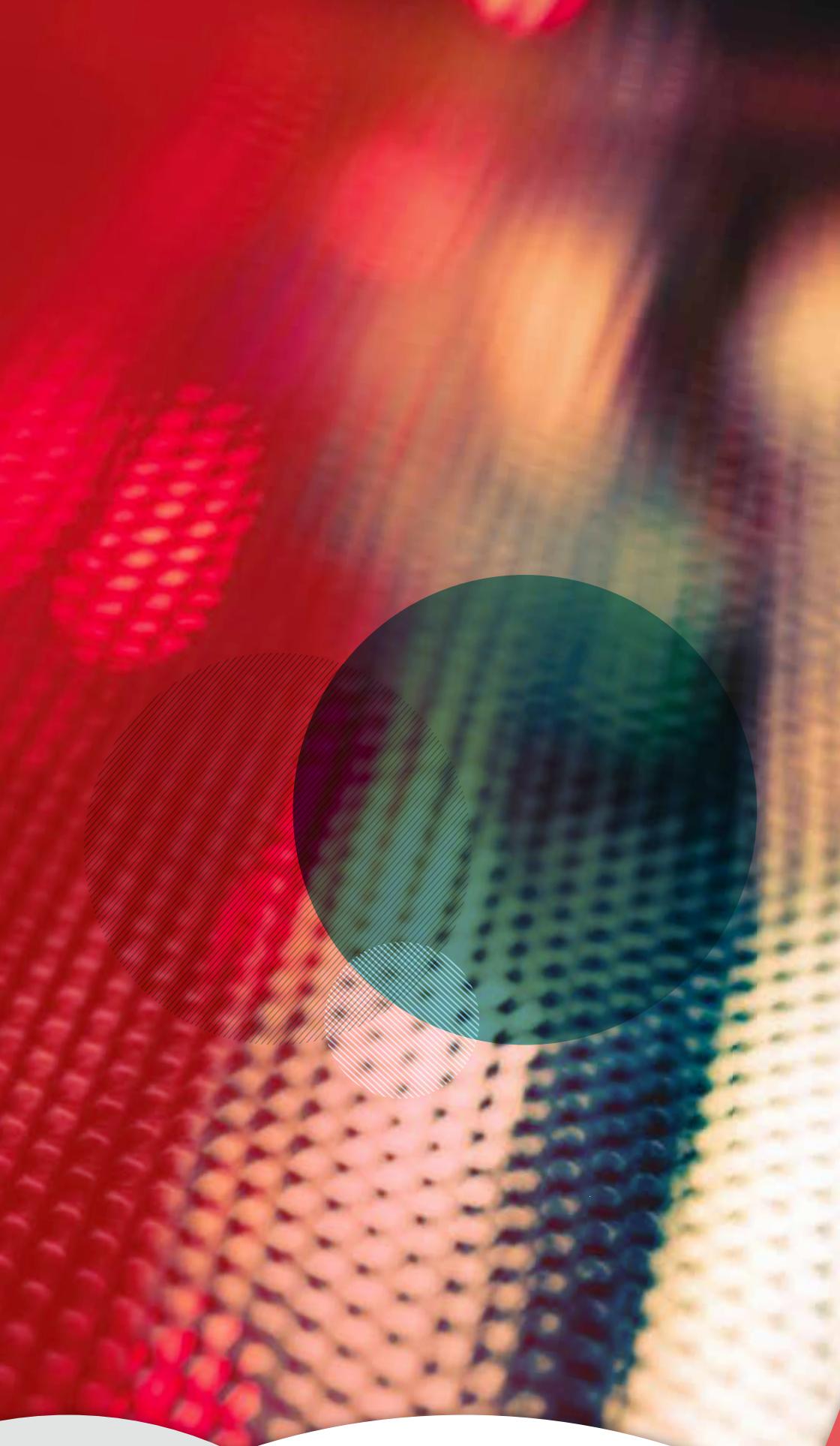
## TARN-ET-GARONNE

---

20, allées de Mortarieu  
BP 527  
82065 MONTAUBAN CEDEX  
04 68 10 36 00  
[www.montauban.cci.fr](http://www.montauban.cci.fr)

Président : Jean-Louis MARTY





**CCI OCCITANIE**

Faire avancer toutes les envies d'entreprendre